

FICHE SYNTHÈSE

ECONOMIE CIRCULAIRE DU SECTEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Atelier technique en date du : 27 mai 2021

Objectif de l'atelier : Partager les connaissances, valoriser les initiatives en province Sud, susciter des projets en vue du développement de filière de valorisation par le réemploi et la réutilisation, identifier les nouveaux métiers et les opportunités du secteur, mettre en relation les acteurs concernés.

- **Plénière (7H45-9H20) :** présentation des enjeux et perspectives de la déconstruction, valorisation des déchets du BTP en NC, le RCNC comme de levier de valorisation
- **Atelier thématiques (9h30-11h30) :** diagnostic de déconstruction et traçabilité/valorisation des déchets de l'artisanat de la rénovation/ intégration dans le RCNC des matériaux issus de l'économie circulaire

INTRODUCTION

A travers son Schéma provincial de prévention et gestion des déchets, la province Sud a pour ambition à horizon 2022 d'atteindre les objectifs suivants :

- Adopter et promouvoir des mesures favorables au développement de l'économie circulaire
- *Réaffirmer la hiérarchie des modes de traitement et la valorisation locale dans le code de l'environnement*
 - *Augmenter le nombre d'emplois liés à l'économie circulaire*

CONTEXTE

Avec plus d'1 000 000 tonnes de déchets inertes enfouis en 2018 sur le site d'endiguage de Koutio Koueta, le gisement des déchets issus du BTP représente un des principaux gisements de déchets.

Le schéma provincial de prévention et de gestion des déchets 2018-2022 fixe un objectif de valorisation des déchets inertes du BTP (Principe 2 : garantir le traitement des déchets et développer leur valorisation locale ; Objectif 8 : mieux valoriser les déchets inertes du BTP) pour atteindre :

- une réduction de 10% des déchets inertes enfouis à Koutio Kouéta d'ici 2022,
- une valorisation de 10% des déchets du BTP d'ici 2022.

Lors du dernier atelier de la transition écologique et économique 2020 portant sur les secteurs du réemploi et de la réutilisation, un sous-atelier organisé autour des déchets du BTP avait permis d'identifier les problématiques qualifiées de plus bloquantes par les acteurs, et en particulier le développement de l'économie circulaire sur ce secteur d'activité.

La thématique de l'économie circulaire des déchets du BTP a donc été identifiée comme thématique prioritaire pour l'année 2021. Pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie provinciale et favoriser l'émergence de nouvelles filières et des alternatives durables et innovantes deux dispositifs d'accompagnements sont proposés :

- la programmation d'un atelier de la transition écologique et économique 2021 sur cette thématique ;

- un accompagnement financier spécifique sur le volet déchets du BTP aux porteurs de projets via l'appel à projet économie circulaire 2021.

1/-RESTITUTION DES ECHANGES EN PLENIERE

Panorama des déchets du BTP

- La déconstruction, un enjeu majeur d'économie circulaire
- L'économie circulaire du BTP, quelles valorisations ?
- Appels à projet économie circulaire du BTP

Il y a eu très peu d'échanges lors de la plénière ; ces derniers ont porté sur le RCNC.

L'ACE a demandé posé une question permettant d'éclairer la garantie 5 ans des produits RCNC et d'expliquer la différence avec la garantie décennale.

L'entreprise SOBECA a posé une question relative à la pertinence de l'homologation RCNC du béton de scorie déjà homologué NF. D. Abdelaziz a répondu que la scorie bénéficie d'un agrément RCNC en usage de remplacement de sable ; que l'agrément RCNC n'est pas obligatoire et que la procédure pour un matériau déjà homologué NF bénéficie d'une procédure RCNC très allégée.

La SECAL a donné son point de vu quant au fait que le RCNC n'est pas repris par les constructeurs. D.Abdelaziz a répondu qu'il y avait encore un gros travail d'éducation et de sensibilisation à faire.

2/-RESTITUTION DES ATELIERS

Trois ateliers portant sur les thématiques suivantes ont été proposés aux participants

- Déconstruction : diagnostics, débouchés et traçabilité –
- Valorisation artisanale des déchets de la rénovation –
- Intégration dans les normes locales des matériaux de construction issus de l'économie circulaire

Atelier Déconstruction : diagnostic et traçabilité

Fiche action : Définition du cadre du diagnostic de déconstruction

Principe : Définir le périmètre d'intervention, la temporalité, ses missions précises (diag, suivi), les compétences requises pour le métier de diagnostiqueur

Objectifs : Définir un cadre précis du diagnostic de déconstruction

Pré-requis : Recenser les métiers dans ce domaine, voir les statistiques existantes, chercher les compétences en local si elles existent

Freins à lever : Surcoût pour le maître d'ouvrage. Compétences disponibles localement.

Planning : Court terme. Fin 2021

Pilotage : PS, DDDT. Partenaires : chambres consulaires, promoteur, FCBTP...

Facteurs de réussite : Coordination des acteurs

Atelier Déconstruction : diagnostic et traçabilité

Fiche action : Développer les outils pour faciliter le diagnostic de déconstruction

Principe : Développer les outils nécessaires : Annuaire des acteurs (BE, entreprises de déconstruction, entreprises de valorisation, plateformes en ligne...), Guide technique du diagnostic (modèle de CDC, outils de suivi, planning, etc.)

Objectifs : Faciliter le diagnostic de déconstruction

Pré-requis : Plateforme en ligne

Planning : Court terme. 2021

Pilotage : PS, DDDT ou clusters. Partenaires : chambres consulaires, acteurs du BTP, FCBTP, BE (pour le guide)

Facteurs de réussite : Animation, formation pour diffuser les supports, mise à jour des supports régulièrement, dématérialisation du diagnostic

Atelier Déconstruction : diagnostic et traçabilité

Fiche action : Traçabilité et réglementation

Principe : Encadrer le suivi des déchets et identifier les opérateurs

Objectifs : Quantifier et assurer une visibilité sur le traitement du déchet pour permettre sa valorisation

Pré-requis : Identifier les filières, établir les fiches déchets et le CDC s'y rapportant, intégrer le modèle économique

Planning : En parallèle du CDC de la mission de diagnostiqueur

Modèle économique : Coût de valorisation inférieur ou égal au maximum au coût d'enfouissement

Freins à lever : Peu de contrôle sur la traçabilité des déchets, freins réglementaires, outils appropriés, filières de recyclage à développer ou à créer dans certains cas, pas de sensibilisation des maîtres d'ouvrage, surcoûts

Pilotage : PS, DDDT. Partenaires : clusters

Financement : GNC, PS, ADEME

Réglementation : Création d'une obligation de contrôle, système fiscal à revoir pour valoriser la démarche

Facteurs de réussite : Engagement et coordination des acteurs, recherche et innovation à développer, fiscalité attractive

Atelier Déconstruction : diagnostic et traçabilité

Fiche action : Coût de la valorisation

Principe : Trouver un mécanisme pour que le recyclage soit une source d'économie dans la déconstruction et la construction (ou en tout cas, pas de surcoût). Imaginer une procédure de diagnostic qui n'entraîne pas de surcoût pour le maître d'ouvrage.

Objectifs : Faciliter la valorisation

Pré-requis : Identifier les filières qui permettent de lancer la machine et se limiter à ces filières dans un premier temps. Garantir un volume d'activité.

Planning : 1 : identification des matériaux et volumes. 2 : Identification des acteurs.

Modèle économique : Privé. Investissement des grands maîtres d'ouvrage publics.

Freins à lever : Financier. Réglementation RCNC qui ne doit pas être un frein à l'innovation (cf. contrat de performance).

Pilotage : PS, DDDT-DAEM.

Facteurs de réussite : Cibler des matériaux facilement quantifiables et faire méthodologie de repérage. Choisir des filières avec des quantités suffisantes pour assurer un recyclage dans des conditions économiques raisonnables, choisir des produits facilement recyclables.

Atelier Valorisation artisanale des déchets de la rénovation

Fiche-action : Bourse aux échanges

Principe : Mise en relation des détenteurs de déchets et des utilisateurs au moyen d'un site de stockage des matériaux proche d'un site de dépôt de déchets (Koutio-Kouéta) : brocante du BTP

Objectifs : Valoriser les déchets de la rénovation

Pré-requis : Fiche / inventaire recyclage. Formation à la déconstruction préservante et à la construction avec matériaux issus du réemploi. Sensibilisation au réemploi avec le même message (chambres consulaires, syndicats, UFC-Que Choisir, architectes, maîtres d'ouvrage...)

Planning : Au plus tôt

Modèle économique : La revente finance le coût de la déconstruction

Freins à lever : Absence de permis de démolir.

Financement : AAP

Pilotage : Clusters. Partenaires : chambres consulaires, syndicats pro, architectes, MO, etc.

Réglementation : Permis de démolir obligatoire et fiche inventaire recyclage (diagnostic de déconstruction)

Facteurs de réussite : Qu'il y ait un intérêt financier. Sensibilisation, communication. Label (intégration de matériaux réemployés), référencement des entreprises qui font du réemploi.

Atelier Intégration des matériaux issus de l'économie circulaire dans le RCNC

Fiche action : Plateforme centralisée d'identification de matériaux

Principe : Rendre visible le gisement de déchets (produits) disponibles le plus tôt possible en vue de sa réutilisation. « *Observatoire utile* ».

Objectifs : Connaître les gisements, permettre la maîtrise de la filière.

Pré-requis : Accompagnement des professionnels, mise à disposition d'outils sur la caractérisation des matériaux pour qu'ils puissent abonder la plateforme facilement.

Favoriser l'innovation, mettre en place un cadre réglementaire, créer des espaces de stockage (aux abords des déchèteries ?), veille technique (produite par les collectivités), formation à l'utilisation du diagnostic déconstruction.

Modèle économique : L'accès aux déchets identifiés par la plateforme doit être plus compétitif que l'enfouissement. Mécanisme incitatif à déterminer.

Freins à lever : Apporter la preuve de la qualité des matériaux proposés, utilisation d'un vocabulaire commun, nouveaux métiers (rénovation).

Pilotage : PS, DDDT et DEFE. Partenaires : Maitres d'ouvrage, assureurs, entreprises, associations de consommateurs.

Facteurs de réussite : Intégrer les entreprises dans les réflexions, former au tri des déchets en amont, former au diagnostic, AAP qui porte l'action, benchmark, volonté politique forte.

Atelier Intégration des matériaux issus de l'économie circulaire dans le RCNC

Fiche action : Soutien financier et technique pour l'émergence de projets de valorisation

Principe : Aider financièrement (investissement et recherche et développement) les projets de valorisation de déchets

Objectifs : Favoriser l'utilisation de matériaux issus de la valorisation de déchets

Pré-requis : Connaissance des dispositifs d'aide financière par les porteurs de projets, délai de réponse court au dépôt de dossier

Règlementation : Évolution de la fiscalité en faveur des matériaux recyclés.

Facteurs de réussite : Centralisation de l'information relative aux aides publiques et privées

Atelier Intégration des matériaux issus de l'économie circulaire dans le RCNC

Fiche action : Commande publique

Principe : Intégrer les matériaux valorisés dans la commande publique.

Objectifs : Favoriser l'utilisation des matériaux valorisés localement en jouant sur la commande publique qui souvent amorce les changements dans le privé.

Pré-requis : Normalisation des matériaux, documentation technique du RCNC accessible, connaissance des matériaux

Freins à lever : Acceptation du donneur d'ordre : modifier les habitudes, apprendre à prendre une part du risque sur un produit nouveau. Se détacher de la sacro-sainte norme NF. Agréments temporaires.

Pilotage : PS, DDDT et DAEM. Partenaires : GNC, collectivités locales

Règlementation : Imposer un pourcentage de matériaux valorisés dans la commande publique.

Facteurs de réussite : Communication et connaissance des matériaux aux donneurs d'ordre, accepter l'agrément temporaire du RCNC.

Atelier Intégration des matériaux issus de l'économie circulaire dans le RCNC

Fiche action : Création d'un marché de l'occasion des aciers de déconstruction

Principe : Faciliter la réutilisation des éléments de structure métallique suite à un processus de déconstruction, pour éviter leur exportation.

Objectifs : Valoriser localement les déchets métalliques du BTP (notamment les charpentes métalliques)

Pré-requis : Normalisation des matériaux, documentation technique du RCNC accessible, connaissance des matériaux

Freins à lever : Estimation du volume du gisement potentiel, surfaces de stockage disponibles.

Planning : Court terme

Modèle économique : Choix du maître d'ouvrage dans le CCTP, la collecte et le transport sont déjà organisés de façon efficace. Le collecteur peut ainsi devenir revendeur en local (au lieu d'exporter).

Freins à lever : Changement de mentalités dans la gestion : ce n'est pas un déchet, c'est un produit.

Pilotage : PS, DDDT et DAEM. Partenaires : entreprises de collecte. C'est un privé qui investit.

Règlementation : Augmenter le prix à l'enfouissement du métal pour rendre intéressante la filière.

Facteurs de réussite : Utilisation de la plateforme de Koutio-Kouéta pour le stockage et la vente.

Atelier Intégration des matériaux issus de l'économie circulaire dans le RCNC

Fiche action : Création d'un marché de revente de chutes de chantier

Principe : Faciliter la réutilisation des chutes de matériaux neufs sur chantiers de construction (acier, bois), pour éviter leur enfouissement ou leur exportation.

Objectifs : Valoriser localement les déchets métalliques et bois du BTP (chutes de chantier)

Pré-requis : Structurer les entreprises d'armature (filiale amont) et de collecte (filiale aval) pour la mise en place d'un tri efficace sur chantier (on garde ce qui peut être revendu).

Freins à lever : Changement de mentalités dans la gestion des déchets : ne pas systématiquement mettre à la benne.

Planning : Court terme

Modèle économique : L'acheteur des chutes sera l'artisan et le particulier. Le collecteur habituel devient revendeur.

Freins à lever : Changement de mentalités dans la gestion : ce n'est pas un déchet, c'est un produit.

Pilotage : PS, DDDT et DAEM. Partenaires : entreprises de collecte. C'est un privé qui investit.

Règlementation : Augmenter le prix à l'enfouissement du métal/bois pour rendre intéressante la filière.

Facteurs de réussite : Le prix doit être inférieur au neuf.

3/-CONDITIONS DU SUCCES

L'économie circulaire du BTP est possible en Province Sud si les conditions suivantes sont assemblées :

1 – Une implication des pouvoirs publics pour la modification de la réglementation avec notamment l'obligation d'un diagnostic déchets de la déconstruction et lancer un appel à projet ou à manifestation pour un projet de bourse aux déchets du BTP. Cette action passe également par une intégration dans la commande publique de critères d'économie circulaire

2 – Favoriser l'émergence d'un observatoire pour connaître les gisements, leur localisation et leur valorisation existantes et possibles

3 – De l'expertise pour la montée en compétence des acteurs locaux avec un soutien à la formation métier (diagnostiqueur déchets), au marketing, à la gestion de zones de réemploi sur déchèteries, au diagnostic ressources etc.

4 – Une communication et une visibilité pour valoriser et faire connaître les produits issus du réemploi et de la réutilisation dans le secteur du BTP (bourse en ligne, zone dédiée dans les déchèteries, etc.)

4/-PERSPECTIVES

La province Sud propose de poursuivre les travaux engagés en mettant en place des groupes de travail pour contribuer à la structuration **de l'économie circulaire du BTP** des déchets en associant les professionnels du secteur, les organismes concernés, les groupements professionnels et les partenaires institutionnels. Les échanges ont permis d'identifier les conditions nécessaires au développement du réemploi et de la réutilisation en province Sud :

- Organiser la mise à disposition des données ;
- Soutenir les porteurs de projets et les investissements liés à l'économie circulaire du BTP : machines, sites web, ateliers, plateformes en ligne ;
- Adapter la réglementation (diagnostic déchet de la déconstruction, déchets de chantier, enfouissement etc.)
- Adapter le site de Koutio Koueta pour favoriser le réemploi des matériaux ;
- Lancer des appels à projets dans le domaine de la bourse aux déchets du BTP.

EN SAVOIR PLUS :

- Charte Chantier Vert, CCI : <https://chantiervert.cci.nc/>
- Cluster Ecoconstruction : <https://eco-construction.nc/>

CONTACT

Direction du Développement Durable des Territoires

Bureau de la gestion des déchets

Cabanas Anne-Gaëlle 20 34 45